



Contrat ADSL Can'L illimité PRO

CONDITIONS GENERALES ADSL Can'L Illimité

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Can'L et son Client, utilisateur du service. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

ARTICLE 1 : DUREE DU CONTRAT

Le contrat de services est conclu pour une période indéterminée.

ARTICLE 2 : SERVICES

Can'L offre un accès au service ADSL. Sous réserve du paiement de l'abonnement mensuel, ce service offre au Client :

Un accès adsl illimité en temps, Pour toutes connexions ADSL :

Un débit local maximum théorique de : 2048 Kbits en réception et 512

Kbits en émission sous réserve des capacités de la ligne ADSL OPT

Nombre de boites mail illimité Capacité de boite mail 1 Go. IP FIXE

INCLUDE

Un débit international théorique maximum de :

INTEGRAL PRO : jusqu'à 1024 Kbits en réception et jusqu'à 512 Kbits en émission

PREMIUM PRO : jusqu'à 2049 Kbits en réception et jusqu'à 512 Kbits en émission

ARTICLE 3 : TARIFS ET REVISION DU PRIX

Les tarifs applicables au service sont ceux en vigueur au moment de la souscription du service, et correspondent aux prix indiqués sur le site www.canl.nc rubrique services et tarifs. Can'L se réserve cependant le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Après enregistrement du compte, chaque changement de « login » sera facturé 1 680F TTC/login.

ARTICLE 4 : PAIEMENT ET FACTURATION

Le paiement du service s'effectue par prélèvement automatique mensuel à compter du 8 de chaque mois à terme échu.

En cas de non paiement par le Client des sommes dues dans les délais impartis par les présentes, Can'L peut suspendre immédiatement le service auquel le Client est souscrit et résilier le contrat. Tout mois commencé étant dû

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE DE Can'L.

1/ Can'L s'engage à apporter toute la compétence et le soin nécessaire à la fourniture des services et à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne exploitation du réseau.

2/ La responsabilité de Can'L ne saurait être engagée, dans les cas listés, de manière non exhaustive, ci-dessous :

-Mauvaise utilisation par le Client et/ou ses correspondants du service,
-Non-respect des procédures d'installation ou d'utilisation du matériel, et notamment en cas d'utilisation par le Client ou son correspondant de matériel incompatible avec le fonctionnement du

service ou susceptible d'en perturber le fonctionnement,

-Divulgaration, par tous moyens, du ou des codes d'accès aux services à une tierce personne non autorisée,

- Dommages indirects subis par le Client du fait d'un mauvais fonctionnement des services, tels que notamment toute perte d'exploitation, tout préjudice commercial, financier ou moral,

- Dysfonctionnement total ou partiel du service résultant de perturbations ou d'interruptions des moyens de

télécommunications gérés par l'opérateur auquel est connecté Can'L.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client est responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre des services et de l'exécution de l'ensemble de ses obligations.

Le Client s'engage à communiquer à Can'L toute modification nécessaire à la bonne exécution du contrat de services, et notamment de tout changement de coordonnées bancaires ou adresse.

Le Client s'interdit de faire un usage illégal des produits et services. Il s'engage à ne pas contrevenir à l'ordre public ainsi qu'à toute réglementation applicable dans le cadre de leur utilisation. Le client est responsable, solidairement avec les entités agréées, des conséquences pécuniaires d'une utilisation frauduleuse ou abusive des Identifiants fournis par Can'L dans le cadre du service.

ARTICLE 7 : RESILIATION

Le Client pourra résilier son contrat ADSL à tout moment par l'envoi d'un email à info@canl.nc ou un fax au 27.12.50 avant le 20 du mois, et en remplissant ensuite le formulaire de résiliation renvoyé par Can'L.

La résiliation du service sera effective à compter de la date de confirmation de résiliation par Can'L, tout mois commencé étant dû.

Can'L peut résilier le contrat sans délai ni préavis sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, en cas de manquement par le Client à ses obligations prévues au titre des présentes conditions générales de service et du contrat de services.

ARTICLE 8 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'une quelconque des parties ne pourra être engagée dès lors que l'inexécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou plusieurs obligations relève d'un cas de force majeure.

ARTICLE 9 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend relatif à la formation, l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générales de services et du contrat relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nouméa.



Contrat ADSL Can'L illimité PRO

Pour bénéficier des services de Can'L, complétez et retournez-nous cette fiche datée et signée avec la photocopie de votre pièce d'identité et un R.I.B. à : **Can'L** - B.P. 49 - 98845 Nouméa Cedex

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Bureau : Tél Personnel :

(Si les coordonnées de facturation sont différentes, veuillez nous les préciser)

Login souhaité : _ _ _ _ _ @canl.nc **Mot de passe souhaité :** _ _ _ _ _

(Le mot de passe protège votre accès, il doit rester confidentiel et se composer de 4 à 13 caractères)

Votre choix :

Pour toutes connexions PRO l'IP Fixe est incluse.

- INTEGRAL PRO** + VoIP à la consommation inclus **15 432** FCFP TTC / mois
- PREMIUM PRO** + VoIP à la consommation inclus **24 432** FCFP TTC / mois

Frais de dossier ADSL INTEGRAL PRO/PREMIUM PRO **3 780 F TTC**

- Can'I Box** dépôt de garantie de **12 900 F TTC** (en contrepartie de la mise à disposition de la Can'L box qui me sera restitué à sa remise).

Identifiant VoIP Can'L : _ _ _ _ _ **Mot de passe VoIP :** _ _ _ _ _
(Identifiant et mot de passe VoIP attribué par Can'L)

- Je souhaite que Can'L publie mon numéro VoIP sur l'annuaire en ligne des abonnés VoIP Can'L.
- Je ne souhaite pas que Can'L publie mon n° VoIP sur l'annuaire en ligne des abonnés VoIP Can'L.

Mode de règlement : **Prélèvement bancaire** (En cochant « Prélèvement bancaire », j'autorise la Société Can'L à débiter mon compte tous les mois.)

Par la signature du présent formulaire, le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la souscription du service, des conditions générales de vente ADSL et VoIP jointe en annexe et les accepter sans aucune réserve.

A : le :

Signature du Client :

Contactez-nous :

Service Technique : (687) 36-67-20 (69F TTC/minute) Tél : (687) 24-38-70 Fax : 27-12-50
Site internet : www.canl.nc Email: info@canl.nc